



Union Fédérale de l'Action Sociale

Secteur social et médico-social

Convention Collective Nationale du Travail du 26 août 1965

COMPTE RENDU CGT de la Commission Paritaire de Négociation du 16 SEPTEMBRE 2016

Présents : UNISSS
CGT, CFDT, CFTC, FO, SUD

Absent : CGC

Début de la CNP à 9 h

1 - RAPPEL SUR LES AVENANTS

Les avenants 2 (nomenclature emplois cadre) et 3 (Congé formation économique, sociale et syndicale) ont reçu un avis favorable du ministère mais par manque de signature, ils ne seront pas agréés.

L'avenant 4 (Accompagnant éducatif et social) et l'avenant 5 (la valeur du point portée de 5,231 à 5,246. Non signé par la CGT) ne rencontreront pas de problème pour un agrément. Ce dernier avenant aura un effet rétroactif au 1er janvier 2016.

2 - LA COMMISSION NATIONALE PARITAIRE D'INTERPRÉTATION, DE VALIDATION ET DE CONCILIATION

Le projet de règlement intérieur proposé est accepté. La CGT siègera à la Commission.

Réunion de la commission sur un dossier présenté par SUD.

Président : UNISSS

Vice-présidence : CFDT

Secrétariat : FO

Article mis en cause : art 8.1 sur les mandats électifs.

2 positions sur cet article apparaissent :

- 10 jours par mandat pour le niveau départemental, régional et national ;
- 10 jours pour l'ensemble de ces mandats.

Les organisations syndicales se prononcent pour la première interprétation.

L'UNISSS argumente que la rédaction de l'article dans la CCNT de 1965 diffère de celle dans la CCNT 1966. Selon eux, la première proposition n'est pas une bonne interprétation de l'article. Toutefois, pour ce cas particulier, les employeurs admettent la possibilité de l'appliquer dans le sens souhaité par SUD et le président de l'UNISSS s'engage à faire un courrier en ce sens à sa direction.

3 - FORMATION PROFESSIONNELLE

La discussion sur l'accord est remise au mois de novembre. La CGT ne voit pas l'utilité d'un tel accord qui essentiellement retraduit la législation. Elle avait apporté des propositions basées sur la rédaction de la CCUE qui n'ont pas été retenues.

Fin de la CNP à 11h

Prochaine négociation : vendredi 18 novembre 2016.

oOo